



Mairie de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65

AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD-CADRE DE SERVICES

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre

Commune de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE

Personne représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire, JOURDAIN Jean-Pierre

Procédure de passation

Accord-cadre de services passé en procédure adaptée en application des dispositions de l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques (JO du 27 mars 2016)

Objet de l'accord-cadre

Mission de gestion du temps périscolaire et de l'accueil de loisirs et services annexes

Code CPV principal : 85311300-5 Services sociaux pour les enfants et les adolescents

Code CPV principal : 92000000-1 Services récréatifs, culturels et sportifs

Forme de l'accord-cadre

Accord-cadre à bon de commande, pas de lots, pas de variantes (valeur estimée du marché : 1 700 000€ sur les 4 ans)

Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé pour une durée d'une année reconductible trois fois un an, soit une durée de 48 mois. Reconduction tacite.

Critères d'attribution

Les critères de sélection sont les suivants :

Valeur technique : 55 %, les offres seront jugées sur la base des sous critères suivants : équipe dédiée (15), projet pédagogique (35), qualité de la réponse aux cas pratiques (50).

Prix des prestations : 45 %, le prix sera jugé sur la base d'une commande type.

Le prestataire devra respecter la réglementation applicable à l'activité d'accueil scolaire et périscolaire.

Titulaire du marché

 **LEO LAGRANGE CENTRE EST**
Association Loi 1901
66 Cours Tolstoi
69627 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. : 04.72.89.20.72 ; Fax 04.72.89.20.73
SIRET N°323 686 691 00052
Courriel : centre-est@leolagrange.org

Date d'attribution

24 mai 2019

Nombre d'offres reçues

3 offres électroniques

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Lyon
184 rue Duguesclin - 69433 LYON CEDEX 03
TEL : 04.78.14.10.10 ; FAX : 04.78.14.10.65

Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr
<http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

Introduction des recours :

La procédure peut faire l'objet de plusieurs recours : un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat (L. 551-1 du code de justice administrative), un référé contractuel (L. 551-13 du CJA une fois le contrat signé et sous conditions voir CJA). Le contrat lui-même peut faire l'objet d'un recours en contestation de validité dans les deux mois suivants sa publication (CE, 4 avril 2014, Tarn et Garonne, n° 358994), il est également possible de solliciter la résiliation du contrat et d'attaquer le refus (CE, sect., 30 juin 2017, n° 39844).

Date d'envoi du présent avis

Le mardi 4 juin 2019